

COMMUNIQUE DE PRESSE

DATE : le 18/06/2021

OBJET : L'ANCR devient le SAR

Arrivé au terme d'une transformation complète, le syndicat adopte un nouveau nom pour mieux refléter cette régénération, tout en renouant avec le meilleur de ses origines.

Le changement de nom a été soumis à l'approbation de l'assemblée générale du syndicat, qui s'est tenue le 17 juin 2021.

Depuis 1981, l'ANCR a entrepris une profonde transformation. Afin d'asseoir le positionnement de ce syndicat proche des entrepreneurs, le parti a été pris de refondre l'image de marque à la fois pour mieux représenter les adhérents mais aussi mieux coller à ses racines française et européenne.

Ainsi, le SAR a fait appel à une société spécialisée dans ce domaine qui lui a permis de prendre un réel tournant digital reflétant ses nouvelles ambitions : celle de s'assumer comme « Le » syndicat de référence des acteurs du recouvrement de créances.

« Changer d'identité est l'aboutissement logique et nécessaire de la transformation. Au-delà d'un simple changement de périmètre ou d'activité, ce que ce nouveau nom reflète, c'est la nouvelle dynamique du Syndicat », a déclaré Thierry Gingembre, Président du SAR.

2021 sera pour le SAR également l'occasion d'améliorer son lien avec ses adhérents en renforçant sa communication via les réseaux sociaux, une newsletter régulière et la diffusion d'articles via le nouveau site, prochainement inauguré.

L'expression du nouveau rôle du Syndicat

« Ce changement de nom est une opportunité pour aller de l'avant et asseoir le positionnement de notre syndicat » Thierry Gingembre, Président du SAR

Le changement de nom intervient à une date clé de l'existence du syndicat, celle de ses 40 ans, et va permettre d'atteindre plusieurs objectifs :

- Asseoir le positionnement du syndicat

- Renouer avec les racines franco-européennes
 - Miser sur une ouverture internationale
- Proposer un nom qui englobe les acteurs de l'ensemble de la profession

Car le SAR c'est « 40 ans d'histoire », mais une histoire qui a vocation à évoluer et à entraîner les adhérents dans toutes ses actions.

« Nos adhérents ont retenu ce nom SAR lors d'une assemblée générale extraordinaire, le Syndicat des Acteurs du Recouvrement. C'est avec fierté, que nous adoptons un nom et un logo puissants, qui vont de l'avant en arborant fièrement couleurs françaises et européennes et qui nous permettront de traverser les épreuves et asseoir la légitimité de notre belle profession » Thierry Gingembre, Président du SAR

Un plan de communication global

Benjamin Labonnélie, Secrétaire Général du SAR, explique : *« Nous avons voulu un plan de communication qui soit à la fois global, à l'image de la nouvelle réalité du syndicat, et digital, en adéquation avec sa stratégie ».*

- Appropriation interne par les acteurs de la profession :

La nouvelle identité a été dévoilée à toute la Profession le 17 juin par Thierry Gingembre lors du Congrès annuel des acteurs du recouvrement, abandonnant définitivement à cette date son ancienne appellation « ANCR ».

- Campagne publicitaire :

Diffusée en France et en Europe depuis début mars, la campagne vise à mettre en avant le nouvel élan porté par le syndicat. Sous l'impulsion de l'agence LL Consulting, le SAR a tenu à informer du changement de nom par le biais d'annonces en presse et sur le web.

- Story-telling digital :

La campagne publicitaire sera largement diffusée sur les medias sociaux (Twitter, LinkedIn, Youtube). Le changement de nom est aussi l'opportunité de mettre en place une stratégie de « story-telling » digital au contenu original, le SAR lançant ainsi aujourd'hui une collaboration inédite avec une agence digitale chevronnée pour propulser ses membres dans le 21 siècle et accompagner l'évolution de la profession et de tous ses acteurs.

Agences conseil :

Stratégie de marque et signature : LL CONSULTING

*Identité visuelle (nom, logotype), univers graphique et site Internet : OCCHIO
AGENCY*

Campagne de lancement : LL CONSULTING

A propos du SAR *

**Depuis 1980, le SAR (anciennement ANCR) défend les intérêts des professionnels du Recouvrement de créances et du renseignement commercial en France. Syndicat de Référence au sein de la profession, le SAR porte des valeurs fortes de déontologie, solidarité, Respect, excellence et transparence. Aujourd'hui, le SAR regroupe la première communauté de professionnels dont le cœur de métiers est le recouvrement de créances. Un rôle primordial pour un meilleur financement de notre Économie.*

(329 220 677, SIRET).

Contacts Presse

LOUIS LECLERC +33 6 71 42 15 47 Leclerc.louis1@gmail.com

BENJAMIN LABONNELIE +33.6.18.04.86.88 benjamin.labonnelie@ancr.fr